

Orléans, le 17 mars 2017

Le 22 mars 2017, journée mondiale de l'eau, l'agence de l'eau fait le point sur la qualité des eaux en Loire-Bretagne

**Dans quel état sont les eaux du bassin Loire-Bretagne ?
Comment les surveillons-nous ? À quoi sert cette connaissance
et comment la partageons-nous ? Quelles sont les actions
gagnantes ?**

Le bassin Loire-Bretagne affiche aujourd'hui 30 % de ses cours d'eau en bon ou très bon état et il ambitionne d'atteindre l'objectif de 61 % à l'échéance 2021. Cela pourrait être décourageant si le suivi de la qualité de l'eau ne montrait pas que, là où l'on agit de façon éclairée et concertée, la mobilisation est payante et les résultats sont là.

Des eaux en bon état dans des milieux naturels qui fonctionnent bien, cela fait partie du patrimoine de nos territoires. Des cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines, estuaires et eaux côtières en bon état, c'est pour tous les habitants un cadre de vie de qualité et pour la collectivité des services écologiques sources d'économies.

Où en est-on en moyenne dans le bassin Loire-Bretagne et dans les différents territoires ? Où agir en priorité et comment agir ? La revue de l'agence de l'eau tente de répondre aussi simplement que possible à ces questions légitimes de nos concitoyens.

Tout savoir sur la qualité des eaux en Loire-Bretagne :

L'eau en Loire-Bretagne n° 91,
janvier 2017, 36 pages

http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/revue_lb



L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain.

Il intéresse 8 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 000 communes et près de 13 millions d'habitants.

Contact presse :

Catherine BERNARD

Directrice de l'information et de la communication

02 38 51 73 11 ou 06 32 64 65 23 catherine.bernard@eau-loire-bretagne.fr

www.eau-loire-bretagne.fr

sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr